



Activités du mois

AVRIL 2016

CONFÉRENCE

JEUDI : 21 avril 19 h *Impact de la maladie mentale d'un proche sur les frères et sœurs*. Conférencière madame Eilyn Miranda, conseillère en santé mentale à l'APAMM-RS

GROUPES DE SOUTIEN ET ENTRAIDE

JOUR : mercredis 6, 20 avril 14 h

SOIR : jeudis 14, 28 avril 19 h

CONJOINTE- SOIR : mardi 26 avril 19 h

FORMATIONS PSYCHOÉDUCATIVES EN COURS

Aimer et aider un proche TPL JOUR : mardis 5, 12, 19, 26 avril 13 h 30

Aimer et aider un proche TPL SOIR : lundis 4, 11, 18, 25 avril 18 h 30

Apprendre à se rapprocher sans agressivité : lundis 4, 11, 18, 25 avril 18 h 30

L'inscription est obligatoire pour les activités au 450.766.0524 ou info@apammrs.org

Nouvelles en bref

• NOUVEAUTÉ SUR LE SITE INTERNET DE L'APAMM-RS

Dans le menu déroulant de l'onglet **Infos VIDÉOS**, vous pourrez visionner notre vidéo promotionnel dans le cadre de notre 35^{ème} anniversaire de fondation ainsi que des témoignages de quelques-uns de nos membres. <http://apammrs.org/information/videos/>

Savez-vous également que vous pouvez en tout temps consulter en ligne les activités en cours et à venir au <http://apammrs.org/accueil/activites/>

• APPRÉCIATION DES SERVICES – SONDAGE ANNUEL

MERCI aux personnes qui ont pris de leur temps pour compléter le sondage annuel d'appréciation des services. Il est encore possible de le faire en ligne en cliquant sur le lien <https://fr.surveymonkey.com/r/FGJXPZ>

• ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Au cours du mois d'avril, les membres en règle recevront par la poste une invitation pour participer à notre Assemblée générale annuelle. Celle-ci se tiendra le mercredi 1^{er} juin 2016 au Restaurant Méridional à Longueuil. C'est l'occasion par excellence de rencontrer les administrateurs de votre Association. Ils vous exposeront le travail accompli en 2015-2016 et vous informeront des orientations pour la nouvelle année 2016-2017. Les résultats du sondage annuel seront aussi dévoilés. De plus, les personnes présentes ayant suivi une formation durant l'année recevront une attestation officielle de leur participation. Un agréable moment à partager!

• 35 ANS DE L'APAMM-RS – JOURNÉE SPÉCIALE DU 3 MAI

RAPPEL! Tel qu'indiqué dans l'invitation postée et dans notre infolettre du mois de mars dernier, la date limite pour recevoir le paiement de 20\$ exigé pour le buffet doit être reçu **avant le 25 avril prochain**. Celui-ci peut être fait par chèque libellé au nom de l'APAMM-RS et nous être posté ou tout simplement effectué en allant sur notre site et en procédant via PayPal

<http://apammrs.org/accueil/faire-un-don-financement/>.

Il va sans dire que celui-ci ne sera pas considéré à ce titre et aucun reçu de bienfaisance sera émis. De plus, veuillez noter qu'il n'y aura ni inscription, ni paiement sur place le jour même.

